

Intervention de M. Gérard LARCHER, Président du Sénat

« De Gaulle *une ambition permanente pour la France* »

28 novembre 2015

Mesdames et Messieurs les parlementaires, Cher Charles Guené,
Cher Jacques Oudin
Cher Bernard Murat,
Chère Madame Néau-Dufour,
Chers compagnons, venus de toute la France
Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux de vous accueillir aujourd'hui, au Sénat, vous les représentants des amicales départementales et des associations gaullistes dans cette salle Monnerville, Monnerville qui, quels que soient les désaccords qu'il ait pu avoir avec le Général, fut un grand Résistant et grand Président du Sénat... Je voudrais tout particulièrement remercier Bernard Murat qui s'est investi dans la préparation et le bon déroulement de cette manifestation. Et je suis heureux de retrouver un certain nombre d'entre vous qui étaient présents à Colombey, le 9 novembre dernier, pour commémorer le 45^{ème} anniversaire de la disparition du Général.

Vouloir vous convaincre que « *Le gaullisme demeure une ambition permanente pour la France* » reviendrait à *prêcher des convertis*.

Dans son ouvrage *De Gaulle, mon père*, l'Amiral Philippe de Gaulle, souligne que le Général était « *un homme d'avenir préparant la France du XX^e siècle aux échéances du XXI^e siècle* ».

Ce qui fait du gaullisme *une ambition permanente*, c'est le refus du renoncement qui a ponctué notre Histoire. Ce refus qui, de Jeanne d'Arc à Gambetta, et de Clemenceau à de Gaulle, est une marque de la France. Ce refus devra aussi être la marque de notre présent et de notre avenir pour mieux faire face aux agressions meurtrières auxquelles nous avons été et nous serons encore confrontés. Permettez-moi d'avoir une pensée pour toutes les victimes du 13 novembre dernier et à qui un hommage national a été rendu hier aux Invalides.

Invalides.

Si nos compatriotes sont aujourd'hui nostalgiques de cette période durant laquelle le Général a su incarner la grandeur de la France, c'est justement parce qu'ils ont eu, jusqu'à présent, l'impression d'assister à une série de renoncements successifs, et notamment face à l'islamisme radical à l'intérieur comme à l'extérieur de notre territoire, face à un chômage de masse, face à des flux migratoires non maîtrisés, face à un système éducatif à bout de souffle et à un endettement abyssal !

Nous avons tous, avec nos sensibilités, exprimé notre vision du Gaullisme, des valeurs qu'il incarne et qui sont aujourd'hui les nôtres : le refus du déclin, le primat de l'action et de l'audace, une passion sans limite pour la France sans cesse exaltée, et un désir ardent de la servir au mieux de ses intérêts.

Cette *ambition permanente* ne doit pas être nostalgie mais tout au contraire s'inscrire dans l'avenir.

Si le Général de Gaulle a marqué l'histoire de France, c'est non seulement parce qu'il a su dire non, mais aussi parce qu'il a rebâti les fondements de notre République, il a donné à la France les Institutions qui lui assurent aujourd'hui encore une forme de stabilité, parce qu'il a su veiller à l'équilibre de nos finances publiques et parce qu'il a su faire entendre la voix de notre pays dans le monde à partir d'une politique étrangère s'appuyant sur un outil de défense performant.

Ces objectifs demeurent plus actuels que jamais, à commencer par la stabilité de nos institutions.

Charles de Gaulle dans son discours de Bayeux prononcé le 16 juin 1946 veut des institutions qui puissent remédier à la rivalité des partis qui obscurcit le sens de l'intérêt général.

La hantise du Général de Gaulle, c'était le gouvernement des partis, la dissension à l'intérieur même de l'Etat. Aussi va-t-il de soi à ses yeux que le pouvoir exécutif ne saurait procéder du Parlement « *sous peine d'aboutir à cette confusion des pouvoirs dans laquelle le gouvernement ne serait bientôt plus qu'un assemblage de délégations* ». Et de Gaulle poursuit dans son discours de Bayeux : « *L'unité, la cohésion, la discipline intérieure du gouvernement de la France sont des choses sacrées. Comment seraient-elles maintenues si chacun des membres du gouvernement n'était, à son poste, que le*

France sont des choses sacrées. Comment seraient-elles maintenues si chacun des membres du gouvernement n'était, à son poste, que le mandataire d'un parti ? ».

Il entend répondre non seulement à l'abdication de la IV^{ème} République et aux errements d'un régime d'assemblée, mais plus profondément aux cent cinquante ans qui séparent la Révolution de 1789 de l'effondrement de 1940, et qui ont vu se succéder sept invasions et treize régimes.

Nous avons commémoré, hier au Sénat, lors d'un colloque, le cinquantième anniversaire de l'élection du Président de la République au suffrage universel. Elle demeure la clé de voûte des institutions de la V^{ème} République.

La constitution de la V^{ème} République a donné à la France ce qui lui manquait depuis des décennies : des institutions qui ont su conjuguer alternance démocratique et stabilité de l'exécutif.

Jamais cette Constitution ne fut un obstacle à la modernisation de la France : depuis 1958, c'est elle qui la rend possible face aux conservatismes et face aux extrémismes.

À ceux qui aujourd'hui, par ignorance ou par calcul, voudraient ébranler cet édifice, je dis : mesurez toute l'irresponsabilité qu'il y aurait à brader ce qu'il y a de plus solide dans nos institutions !

Comment imaginer qu'en dépouillant le Président de la République de la plupart de ses pouvoirs, on redonne de l'efficacité à l'action politique que ce soit sur le plan intérieur ou sur la scène internationale face à la situation de guerre que nous connaissons ?

Reste l'essentiel : rien ne remplacera, en fait, la vertu des hommes. Même désigné par un système qui relève des partis, le Président de la République doit se souvenir qu'il est d'abord et avant tout, comme l'avait voulu de Gaulle et comme le réclame le pays, « l'homme de la Nation ».

Au Chef de l'Etat d'accorder l'intérêt général quant au choix des hommes, avec l'orientation qui se dégage du Parlement.

Dans son discours d'Epinal du 29 septembre 1946, Charles de Gaulle énonce quelques principes simples qui s'imposent encore à nous aujourd'hui : « *Il nous paraît nécessaire que le gouvernement en soit*

énonce quelques principes simples qui s'imposent encore à nous aujourd'hui : « *Il nous paraît nécessaire que le gouvernement en soit un, c'est-à-dire une équipe rassemblée autour d'un chef collectivement responsable de leurs actes devant l'Assemblée. Il nous paraît nécessaire que le Parlement en soit un, c'est-à-dire qu'il fasse des lois et contrôle le gouvernement sans gouverner lui-même.* »

Tout est dit, c'est une vraie feuille de route.

Pour le gaullisme, l'intérêt national, c'est l'ordre. L'ordre, c'est la stabilité institutionnelle, l'ordre c'est aussi la sécurité pour tous nos concitoyens.

Le Général de Gaulle aurait-il accepté que, dans notre pays, l'état de droit ne soit plus respecté ? Le Général aurait-il accepté que des territoires entiers échappent à la République, de Calais à Notre Dame des Landes ? Aurait-il accepté que les islamistes radicaux contrôlent certains de nos quartiers ?

Poser ces questions, c'est y répondre...

Le gaullisme c'est aussi le mouvement. A la Libération, le Général fait entrer la France dans la modernité en accordant le droit de vote aux femmes. Il met en place la Sécurité sociale pour faire disparaître l'angoisse que la maladie, l'accident, la vieillesse, le chômage faisaient peser sur les Français. Cette protection collective fait partie, maintenant, grâce à lui, de notre identité nationale. A nous d'avoir le courage de la sauvegarder en l'adaptant aux exigences du XXI^{ème} siècle !

Le Général de Gaulle a voulu que la France prenne résolument la voie de la modernité. A l'ère industrielle, elle doit être industrielle, à l'ère nucléaire, elle doit être nucléaire. Et aujourd'hui, à l'ère du numérique, sans doute aurait-il voulu que la France soit numérique.

Pour mieux se tourner vers l'avenir, le gouvernement doit veiller à l'équilibre des finances publiques, gage de la souveraineté nationale.

Dès son retour au [pouvoir](#), le Général de Gaulle s'assigne l'objectif de la stabilisation financière. La situation économique est alors délicate.

Jacques Rueff met au point un plan d'austérité en deux volets qui entre dans l'[histoire](#) sous le nom de « plan Rueff-Pinay » : une dévaluation et un retour à l'équilibre budgétaire. En 1959, pour la première fois

dans l'[histoire](#) sous le nom de « plan Rueff-Pinay » : une dévaluation et un retour à l'équilibre budgétaire. En 1959, pour la première fois depuis 1930, le budget est en excédent.

Fort de ce succès, Rueff propose à de Gaulle d'[engager](#) des réformes structurelles. Un décret du 13 novembre 1959 crée donc un comité présidé par le Premier ministre, Michel Debré, chargé d'[examiner](#) les situations de fait ou de droit qui constituent d'une manière injustifiée un obstacle à l'expansion de l'économie.

Ce comité rend en juillet 1960 un rapport largement inspiré par les vues libérales de Rueff.

La philosophie du texte est la suivante, je cite : « *Il est aisé de [constater](#) qu'en fait, certaines législations ou réglementations économiques ont actuellement pour effet, sinon pour but, de [protéger](#) indûment des intérêts corporatifs qui peuvent [être](#) contraires à l'intérêt général et, notamment, aux impératifs de l'expansion* ». Ce rapport souligne aussi que : « *L'inadaptation de l'administration publique à ses diverses fonctions constitue un frein à l'expansion* ».

Ce diagnostic est plus actuel que jamais, mieux encore, le rapport s'inquiète de l'évolution de la qualité de l'enseignement et s'interroge sur les retraites en des termes prémonitoires : « *L'accroissement du nombre et de la proportion des personnes âgées pose un problème important sous une forme nouvelle, qui exigera un examen approfondi de certaines conceptions sur leurs [conditions de travail](#) et de retraite.* »

Au même moment, le Général lance le grand dessein de la participation pour améliorer la compétitivité de nos entreprises qui ouvrira la voie aux plans d'épargne salariale. Ce chantier reste inachevé.

Le redressement économique de la France va de pair avec la volonté du Général de faire de nouveau entendre haut et fort sa voix dans le monde, c'est aussi le refus d'un monde où les peuples seraient libres de disposer d'eux-mêmes. En 1966, à Phnom Penh, il condamne l'intervention américaine au Vietnam en ces termes : « *La position de la France est prise. Elle l'est par la condamnation qu'elle porte sur les événements actuels. Elle l'est par l'exemple qu'elle-même a donné naguère en Afrique du Nord, en mettant délibérément un terme à des combats stériles sur un terrain que, pourtant, ses forces dominaient sans conteste, qu'elle administrait directement depuis cent trente-deux ans et où étaient installés plus d'un million de ses enfants.* »

combats siérites sur un terrain que, pourtant, ses forces administraient sans conteste, qu'elle administrait directement depuis cent trente-deux ans et où étaient installés plus d'un million de ses enfants. »

Le Général de Gaulle a fait de l'Europe l'arme de la paix et la réponse au développement sans précédent de l'économie mondiale. C'est chez lui, à la Boisserie, qu'il reçoit le chancelier Adenauer, le 14 septembre 1958. Il déclare : « *Il était venu pour me donner la main, je la lui ai prise.* » Les deux hommes partageaient la certitude qu'il était temps pour leurs deux pays de renverser le cours de l'Histoire et que « *vu leurs âges, le temps les pressait d'agir* ».

Avec le chancelier Konrad Adenauer en tournant définitivement la page des guerres fratricides, il a jeté les bases de la construction d'une Europe respectueuse de la souveraineté des peuples. Il déclare : « *Il ne peut y avoir d'autre Europe que celle des Etats* ». Ensemble, le Chancelier et lui-même ont fait de l'Europe de l'agriculture le fer de lance de cette construction. A l'heure où nous devons travailler à une relance de l'idée européenne, cette Europe de projets ne nous montre-t-elle pas une voie ? Cette Europe, il la voit en grand, devant la Diète polonaise, en 1967, il déclare : « *... que viennent à s'établir entre tous, de l'Atlantique à l'Oural, une politique et une pratique délibérées de détente, d'entente et de coopération, il y aurait alors toutes chances pour que, dans les conditions et l'atmosphère nouvelles qui seraient ainsi créées, les peuples européens puissent aborder en commun et régler eux-mêmes les questions qui sont de leur ressort.* »

Cette vision est ô combien d'actualité, seule une Europe continentale rassemblée dans laquelle la Russie trouvera sa place nous permettra de parler d'égal à égal avec la Chine, l'Inde et les Etats-Unis.

Car l'avenir de la France est dans une Europe ambitieuse et indépendante, une Europe qui assure à tous ses habitants la paix, la démocratie et le progrès auxquels, à juste titre, ils aspirent.

La France n'a jamais eu intérêt à se fondre dans la masse des pays occidentaux, face au reste du monde, cela reste toujours vrai aujourd'hui. La mondialisation oblige notre pays à **un rôle spécifique au Conseil de sécurité.**

La France ne doit pas baisser la garde dans le domaine nucléaire, il faut sauvegarder notre dissuasion, de la même façon notre pays a l'obligation de sauvegarder sa base industrielle et technologique de défense.

défense.

Le gaullisme surtout, **c'est l'amour de la France**. L'adhésion à notre communauté nationale passe aussi par l'abolition de l'esprit victimaire par lequel un groupe, non seulement exige une réparation du corps social, mais encore soumet à sa prééminence symbolique l'ensemble des mécanismes institutionnels et politiques.

Transformer une partie de la jeunesse française en victime de l'esclavage, du colonialisme ne lui donne pas foi en l'avenir, mais au contraire la haine de la Nation, c'est-à-dire la haine de soi.

Etre gaulliste, c'est croire que la Nation française constitue un héritage à partager qu'il nous appartient de faire vivre et de transmettre au travers d'un récit national de nouveau enseigné. Seuls la volonté et le courage politique nous permettront d'y parvenir et de redonner ainsi espoir à des millions de Français.

C'est en étant fier de sa Patrie, de son Histoire et de ses Héros que tout citoyen pourra d'autant mieux s'ouvrir à l'Europe et au monde !

L'ambition permanente du gaullisme, c'est d'avoir une vision humaniste !

Lors d'une Conférence de presse au Palais de l'Elysée, en 1959, il déclare : « *En notre temps, la seule querelle qui vaille est celle de l'Homme. C'est l'homme qu'il s'agit de sauver, de faire vivre et de développer.* »

C'est cette *ambition* qu'il nous revient de porter aujourd'hui.

C'est à vous qu'il revient de transmettre cette flamme dans vos départements.

Vous qui souvent depuis des décennies vous battez pour défendre l'œuvre et la mémoire du Général de Gaulle.

En ces temps de malheurs, soyez debout.

N'ayez pas peur, montrez que la France a vocation à être éternelle !

C'est à vous que je veux rendre hommage, vous qui avez tant donné pour que le gaullisme puisse rester, au XXI^{ème} siècle, une *ambition*

C'est à vous que je veux rendre hommage, vous qui avez tant donné pour que le gaullisme puisse rester, au XXI^{ème} siècle, une *ambition permanente pour la France*.

Je vous remercie.

1